l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Isère

CDCRJ
Conseil Départemental de la Charte Romain Jacob

MALLETTE À OUTILS

POUR ACCOMPAGNER À LA SANTÉ
DES PERSONNES VIVANT
AVEC UN HANDICAP EN ISÈRE

PRÉSENTATION DES OUTILS
AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ
PERMETTANT D'AMÉLIORER L'ACCÈS
AUX SOINS

LES OUTILS

RESSOURCES GÉNÉRALES ET OUTILS D'AIDE AUX SOINS

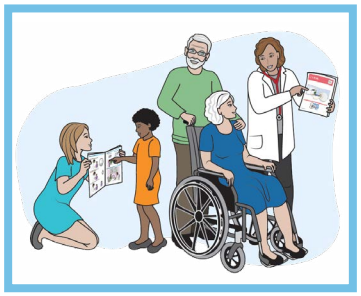

SANTÉ BD

Des supports visuels pour expliquer la santé.

Accéder au site

MÉDIPICTO DE L'AP-HP

Des pictogrammes pour favoriser les échanges entre patients et soignants traduits en 16 langues. L'application est téléchargeable gratuitement sur Google Play Store et Apple Store.

Accéder au site

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

GUIDE D'AMÉLIORATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DE L'HAS

Accueil, accompagnement et organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap, juillet 2017.

Accéder au site

HANDICONNECT

Fiches-conseils à destination des professionnels de santé

Accéder au site

SPARADRAP.ORG

Fiches et guides illustrés pour informer les enfants sur leur santé

Accéder au site

LES OUTILS

RESSOURCES SPÉCIFIQUES AUX DÉFICIENCES SENSORIELLES

ACCUEILLIR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES

Voir la vidéo

ACCUEILLIR LES PERSONNES AVEUGLES OU MALVOYANTES À L'HÔPITAL - Accueil et orientation

Voir la vidéo

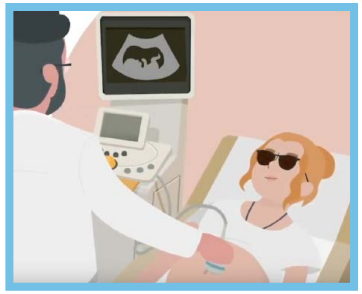

ACCUEILLIR LES PERSONNES AVEUGLES OU MALVOYANTES À L'HÔPITAL - La consultation

Voir la vidéo

GUIDES INPES

ADAPTATION DES OUTILS D'INFORMATION EN SANTÉ

INFORMER LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES

Lire le guide

INFORMER LES PERSONNES AVEUGLES OU MALVOYANTES

Lire le guide

LES OUTILS

RESSOURCES TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT

Par exemple : personnes avec déficience intellectuelle

LA VALISE C3A

Des outils simples et adaptés à la situation d'accueil à l'hôpital. Ils sont déployables auprès des personnels et dans les espaces de consultation.

En savoir plus

LA PAGE AMELI DÉDIÉE À L'AUTISME

Des contenus pour comprendre les troubles du spectre de l'autisme, les détecter et les prendre en charge.

Accéder au site

LA DÉMARCHE FALC

Une méthode qui propose des règles pour aider les rédacteurs de documents à rendre l'information facile à lire et à comprendre pour les personnes déficientes intellectuelles.

Accéder au site

RÉSEAU LUCIOLES

Association dont l'objectif est d'améliorer l'accompagnement des personnes ayant un handicap mental sévère.

Accéder au site

LES ÉCHELLES DE LA DOULEUR

Il existe de nombreuses échelles de la douleur, nous avons identifié celle qui nous paraissait la plus pertinente et la plus adaptée pour des professionnels de santé.

GED DI - Grille d'Évaluation de la Douleur–Déficience Intellectuelle

Echelle d'évaluation par un soignant (hétéro évaluation) permettant d'apprécier la présence de douleur (dans le contexte d'un handicap psychique/mental)

Voir la grille d'évaluation

EN COMPLÉMENT

- Dès que possible : auto-évaluation avec le schéma du bonhomme pour montrer les zones douloureuses :

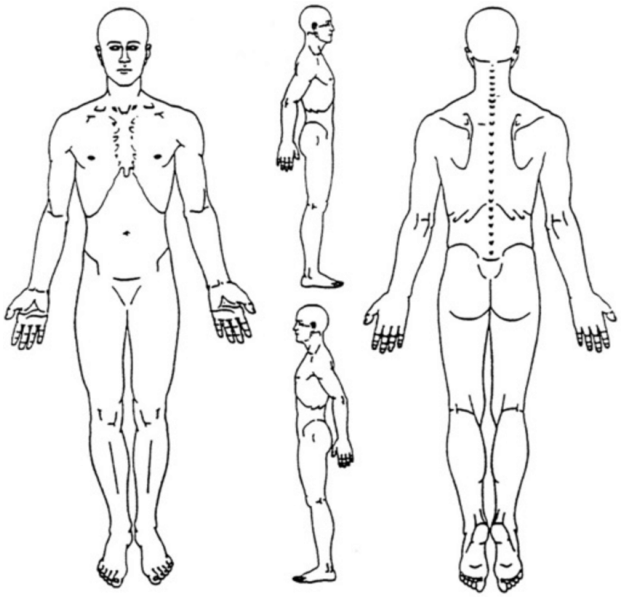

Télécharger le schéma

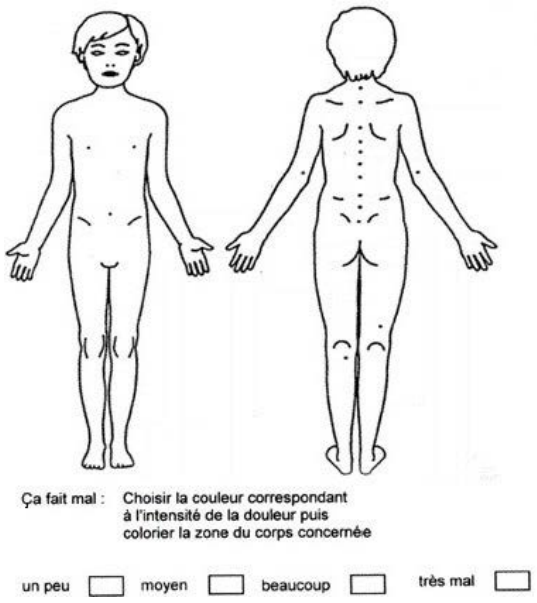

Télécharger le schéma

Les personnes en situation de handicap psychique/mental ne sont pas toujours en capacité d'identifier leurs besoins. Il arrive aussi qu'elles n'osent pas les exprimer, qu'elles ne puissent pas ou choisissent de ne pas les formuler.

L'expression de la douleur, chez les personnes handicapées psychiques/mentales, est une des illustrations de cette situation, notamment pour celles qui ne verbalisent pas ou peu. Une difficulté qui n'est pas sans conséquence puisque l'expression de la douleur peut alors se manifester de manière non verbale, par des troubles du comportement.

Il faut noter que les douleurs chroniques vont aussi nécessiter une évaluation complète de la situation et qu'une échelle d'intensité n'est souvent pas suffisante dans ces conditions. L'état psychologique doit être évalué, de même que le retentissement de la douleur sur la qualité de vie de la personne concernée et de son entourage la personne. Cette évaluation s'appuiera sur des consultations spécialisées de prise en charge de la douleur.

- Toujours expliquer que le soignant ne peut pas tout deviner, qu'il a besoin de l'aide de la personne pour choisir le bon traitement (partenariat, alliance).

L'EXPRESSION DE LA DOULEUR ET SON ÉVALUATION - VIDÉOS AFIPH

L'EXPRESSION DE LA DOULEUR

Voir la vidéo

LES CAUSES DE LA DOULEUR

Voir la vidéo

L'ÉVALUATION DE LA DOULEUR

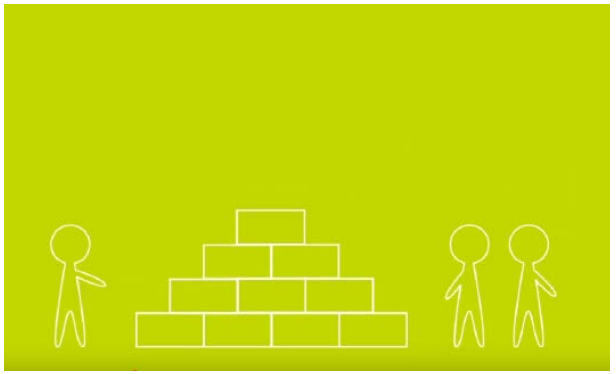

Voir la vidéo

LA PRISE EN CHARGE DOULEUR

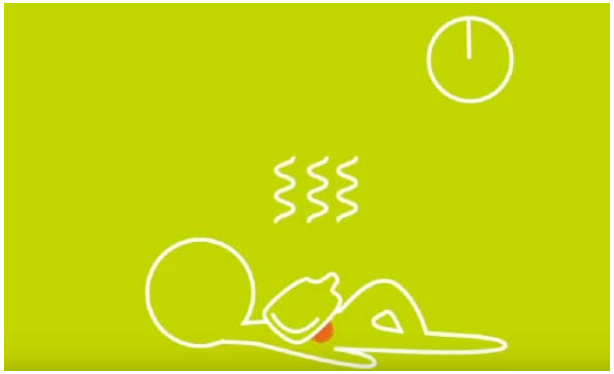

Voir la vidéo

LE RÉFÉRENT DOULEUR

Voir la vidéo

LES STRUCTURES DU TERRITOIRE ISÉROIS

MAISON DE L'AUTONOMIE DU DÉPARTEMENT

Maison Départementale de l'Autonomie ouverte à tous les Isérois concernés par la perte d'autonomie ou par le handicap, mais aussi à leurs familles et aux professionnels chargés de les accompagner (médecins, infirmiers, assistants sociaux, assistants de vie…).

Accéder au site

LA MAISON RESSOURCE SANTÉ EN ISÈRE (MRSI)

A pour mission de simplifier et améliorer les parcours de santé complexes dans le département. Elle agit sur deux axes principaux :

- Soutenir les professionnels de santé, du médico-social et du social dans l'organisation et la coordination des parcours de soins.
- Aider les usagers et leurs proches à mieux comprendre et gérer leur propre parcours de santé.

Son objectif est de favoriser la collaboration entre les différents acteurs pour une prise en charge globale et cohérente de la santé.

Accéder au site

COMMUNAUTÉ 360

Réseau de professionnels soutenant les parcours de vie des personnes et de leur aidants : **contacter le 0 800 360 360 et préciser le département.**

Accéder au site

LES CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé)

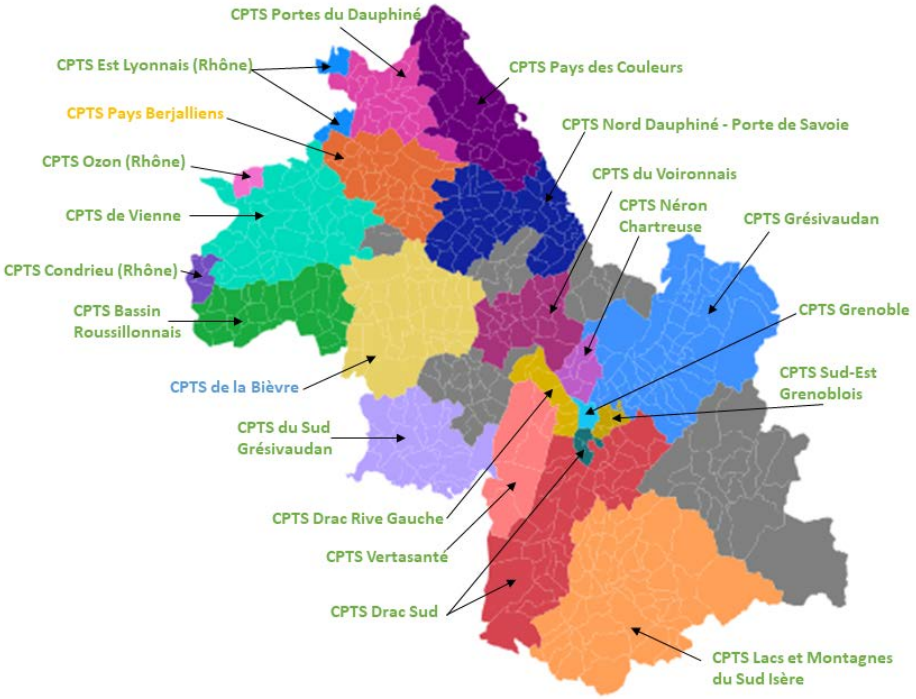

En fonctionnement

En émergence

Pré-projet validé

Zone grise

LES ÉQUIPES RELAIS HANDICAPS RARES

Orientent et coordonnent des soins pour des personnes vivant avec des handicaps rares ou complexes.

Accéder au site

L'UNITÉ D'ACCUEIL ET DE SOINS POUR LES SOURDS

Équipe bilingue français / langue des signes, composée de professionnels sourds et entendants.

L'Unité réalise en langue des signes des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, pédiatrie), entretiens psychologiques, entretiens sociaux.

Une équipe mobile (interprètes diplômés, intermédiateurs) assure également l'accessibilité linguistique et culturelle du parcours de soins hospitaliers pour les patients sourds (consultations spécialisées, hospitalisations, examens complémentaires).

L'Unité a développé de nombreux partenariats intra et extrahospitaliers dans des champs divers en lien avec le soin : dispositifs sociaux, aide aux migrants, justice, protection de l'enfance, handicaps complexes, prévention et information santé…).

Accéder au site

LES AIDANTS

L'aidant est la « personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou une partie des actes ou des activités de la vie quotidienne ».

Il représente **une ressource à part entière** non seulement pour la personne aidée mais aussi pour le professionnel de santé.

Entre 8 et 11 millions de personnes en France aident régulièrement un ou plusieurs de leurs proches en situation de handicap, en perte d'autonomie en raison de l'âge ou atteints d'une maladie.

Les proches aidants rencontrent rapidement des difficultés majeures à concilier leurs différents rôles professionnel, social et familial. C'est pourquoi **il est essentiel de leur offrir un soutien d'ordre administratif, moral, social** afin d'éviter l'épuisement.

De nombreux dispositifs d'informations et de ressources ont été déployés au niveau national et local afin de donner aux aidants un accès à une information claire et complète sur l'offre de répit.

SITES INTERNET UTILES AUX AIDANTS

HANDICAP.GOUV.FR

Pour les personnes en situation d'handicap et leurs aidants, il informe notamment sur les allocations et les aides existantes.

Accéder au site

MON PARCOURS HANDICAP

Plateforme d'information et de services pour les personnes en situation d'handicap et leurs aidants, renseignant sur les droits et les aides.

Accéder au site

MA BOUSSOLE AIDANTS

Recense des solutions de proximité pour les personnes âgés ou en situation d'handicap et leur proche aidant.

Accéder au site

PLATEFORME RÉPIT 38

Accéder au site

LES AIDANTS

LES NUMÉROS DÉDIÉS AUX AIDANTS

36 46 - SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE
Il accompagne les personnes dans leur rôle d'aidant.

01 84 72 94 72 - AVEC NOS PROCHES
Pour les aidants, tous les jours de 8h à 22h.

07 67 29 67 39 - ASSOCIATION NATIONALE JEUNES AIDANTS ENSEMBLE (JADE)
Pour les aidants de moins de 25 ans.

NUMÉRO D'APPEL NATIONAL DES COMMUNAUTÉS 360 - 0800 360 360
Jusqu'à 18h tous les jours.

SPHÈRE ASSOCIATIVE

Association Française des Aidants
Accéder au site

Centre d'information et de formation des aidants
Accéder au site

La compagnie des aidants
Accéder au site

La maison des aidants
Accéder au site

AUTRES STRUCTURES

Il existe également des solutions que la loi a mis en place afin de permettre aux aidants de **bénéficier de répit pour souffler et prendre du temps pour soi.**

- Des places de répit
- Un hébergement en établissement ou en famille d'accueil
- Un relais à domicile
- Des séjours de vacances adaptés
- Le congé de proche aidant avec soutien financier
- L'APA, l'AEEH, la PCH peuvent servir à financer des solutions de répit

OUTILS DE PROMOTION DE RÉFÉRENCEMENT ET D'ÉVALUATION

DE L'ACCÈS À LA SANTÉ DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

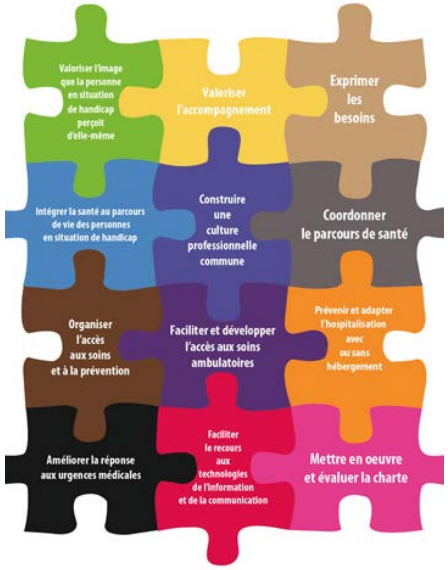

LA CHARTE ROMAIN JACOB

Accéder au site

LE QUESTIONNAIRE HANDIFACTION

Application disponible smartphones ou site internet

Accéder au site

L'ANNUAIRE ACCESSIBILITÉ

Accéder au site

MESURES ET DISPOSITIFS DE L'ASSURANCE MALADIE

NOUVELLE CONVENTION MÉDICALE SIGNÉE LE 4 JUIN 2024

- Extension de l'article 15.9 de la NGAP à la consultation très complexe de prise en charge d'un enfant présentant une pathologie chronique grave ou un handicap neurosensoriel sévère nécessitant un suivi régulier par le pédiatre ou par le médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation.
- Valorisation des majorations MAF et MPF pour la consultation familiale ou avec un tiers social ou un tiers médico-social d'un enfant présentant une pathologie psychiatrique nécessitant une prise en charge spécialisée par le psychiatre (article 15.2.4 de la NAGP) à 23 €, puis 25 € au 1er juillet 2025.

MESURES CONVENTIONNELLES (COTATIONS SPÉCIFIQUES POUR PROFESSIONNELS DE SANTÉ)

Avenant n°9 à la convention médicale, signé le 30 juillet 2021 entre les médecins libéraux et la CNAM : valorisation de la consultation à hauteur de 60 € (dite complexe) pour la délivrance du premier certificat médical à transmettre lors de la constitution du dossier à la MDPH. Mais aussi en cas de changement de médecin traitant (première consultation).

Avenant n°3 à la convention dentaire, signé le 07 février 2020 : supplément de 100 €
par séance de soins (YYYY183) déjà applicable depuis le 8 février 2020, s'ajoute une consultation complexe à 46 €, un supplément de 23 € sur les examens bucco-dentaires (EBD) et un supplément de 200 € (YYYY185) pour les actes techniques réalisés en deux séances ou plus.

MAS (MISSION ACCOMPAGNEMENT SANTÉ)

Service mettant à disposition un accompagnement personnalisé pour les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants : le but étant de permettre un meilleur accès aux droits et aux soins, en créant « un parcours handicap », et en travaillant en transversalité avec les différents services, mais aussi les différents partenaires. Au sein de ce service, « un référent handicap », oriente et renseigne les conseillères dans leur démarche d'accompagnement. Il représente une ressource.

Les principaux partenaires sur le champ du handicap conventionnés avec l'assurance maladie de l'Isère : AFIPH, APF France Handicap, Communauté 360 Isère, Envol Isère Autisme, MDA, FNATH (association des accidentés de la vie), Caf…

PARLONS HANDICAP

Une nouvelle série de podcasts dédiée à l'importance de la sensibilisation au handicap.
Animé par Jessyca Falour.

Podcasts proposés par l'Hôpital Foch, la CPTS et la ville de Suresnes.

Diffusion des podcasts

- Sur le site internet de l'Hôpital Foch.
- Sur toutes les plateformes d'écoute :

Google Podcasts · Apple Podcasts · Spotify · deezer · music

- Sur la chaîne YouTube de l'Hôpital Foch

Écoutez les épisodes du podcast « PARLONS HANDICAP »

vidéocasts sous-titrées

Épisode 1 : la charte Romain Jacob — diffusion : 2 janvier 2023

Invités →
- Pascal Jacob, président de l'association Handidactique.
- Alexis Cavaillon, directeur adjoint de l'Hôpital Foch, pilote de la mission handicap.
- Dr Thierry Fierobe, chef de service des urgences de l'Hôpital Foch.

Épisode 2 : la complétude du dossier MDPH — diffusion : 10 février 2023

Invités →
- Dr Joëlle Abulius, médecin expert Handicap à la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).
- Dr Vincent Tarazona, médecin généraliste à Suresnes.

Épisode 3 : les différents types de handicap — diffusion : 30 mars 2023

Invités →
- Christine Fievez, ergothérapeute à Suresnes.
- Dahlia Halik, membre de l'association Cap Handi Cop et maman d'un enfant autiste.